



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" en exercice : 19
" qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la convocation : 14 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 21 FEVRIER 2023
2023 / 05**

L'an deux mil vingt et le vingt-six du mois de mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. Jean-Jacques BONNOT, M. Frédéric BOUQUET, M. Thierry CHARVET, M. Raymond CUERQ, Mme Ginette DESMARIS, M. Paul DURAND, Mme Marie-Claude FILET, Mme Elisabeth GARREAU, Mme Cindy HULEUX, M. Arnaud LAMPS, M. Christian LORIN, M. Hervé MANIGAND, Mme Lucienne MATHEY, Mme Fabienne MERLE, M. Christian PACCLOUD, Mme Annie SANDRIN, Mme Catherine SANJUAN

Absente : Mme Irène PALLOT (donne pouvoir à Mme Fabienne MERLE)
Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

OBJET : Désignation des délégués au SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-Communication de l'Ain)

Il est rappelé au Conseil Municipal que la commune de Grièges est membre du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et E-communication de l'Ain) qui exerce notamment les compétences relatives à l'éclairage public, à la distribution publique d'électricité et gaz, au réseau très haut débit Li@in et au système d'information géographique.

Depuis l'installation du conseil municipal en 2020, M. Raymond CUERQ est élu en qualité de délégué titulaire, M. Frédéric BOUQUET et Mme Elisabeth GARREAU sont élus en qualité de délégués suppléants. Il convient de procéder au remplacement de Mme Elisabeth GARREAU suite à sa démission.

Les délégués sont obligatoirement des membres du Conseil Municipal et ils ne peuvent pas exercer un emploi salarié au sein d'une commune membre du SIEA

Madame le Maire invite donc le Conseil Municipal à désigner un(e) délégué(e) suppléant(e) au SIEA et fait un appel à candidatures.

- M. Thierry CHARVET propose sa candidature au poste de délégué(e) suppléant(e) au SIEA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- PROCEDE à l'élection d'un(e) délégué(e), appelé(e) à siéger en qualité de suppléant(e), au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie et E-communication de l'Ain, au scrutin secret à la majorité absolue ;

- DESIGNE dès le premier tour de scrutin, par 18 suffrages obtenus pour 18 votants :

- M. Thierry CHARVET en qualité de délégué(e) suppléant(e).

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY